

CADRE HARMONISÉ D'IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUE ET DES POPULATIONS EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE



Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun

Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë courante en octobre-décembre 2021 et projetée en juin- août 2022

Novembre 2021

Résumé des résultats de la SAN



Consommation alimentaire: elle demeure globalement satisfaisante pour

majorité des zones à cette période de récolte. Toutefois, elle est déià très dégradée au Burkina Faso dans les zones qui sont situées dans les régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel, au Niger dans la quasi-totalité des régions, au Mali dans les régions de Gao et Mopti, dans quelques zones au Tchad, en Sierra Leone, en Mauritanie et au Ghana.



Moyen d'existence: les ménages dans la majorité des zones analysées font

aux stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence, de « crise à pire ». En revanche, dans les zones d'insécurité civile, les proportions des ménages ayant recours à ces stratégies sont importantes, principalement observées au Burkina Faso, au Niger, au Mali, au Cameroun, au Ghana, en Sierra Leone, en Gambie, au Tchad, en Mauritanie, en Guinée et au Nigeria.



Nutrition : le statut nutritionnel est détérioration dans plusieurs pays spécifiquement au Mali et au Tchad. Les niveaux de la malnutrition aiguë se sont fortement dégradés dans les zones d'insécurité civile au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria. Le risque de détérioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes va s'accroître avec la baisse de la fréquentation des structures de santé mais aussi avec le phénomène de fermeture de structures sanitaires qui persistent dans les zones affectées par la crise sécuritaire.

Mortalité: Les taux de mortalité sont acceptables dans la plupart des zones mais ont atteint des seuils de crise à urgence dans certaines unités d'analyse du Burkina Faso, du Niger, du Nigéria et du Tchad.

La production céréalière régionale prévisionnelle 2021/2022 est en baisse de 1,8% par rapport à l'année passée, mais en légère hausse de 3,1% comparée à la moyenne des cinq dernières années. Les baisses de production sont plus accentuées dans les pays du Sahel que dans ceux du Golfe de Guinée. Les pays les plus concernés sont : le Niger (-36%), la Mauritanie (-18%), le Burkina Faso (-10%), la Gambie (-8%) et le Tchad (-6%). Cette baisse de la production est essentiellement due aux attaques des nuisibles et aux conditions pluviométriques caractérisées par des cumuls pluviométriques normaux à faibles, avec de très longues séquences sèches surtout en juillet dans les pays du Golfe de Guinée et en août- septembre dans la bande du Sahel pendant les phases critiques de fructification/maturation. Des cas d'inondations ont été également observés au cours du mois d'août compromettant ainsi les semis tardifs dans plusieurs zones au Sahel.

La situation sécuritaire dans la région se dégrade davantage surtout au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigeria et dans une moindre mesure au Tchad. Essentiellement localisée dans les zones du Lac Tchad, du Liptako Gourma, du nord et du centre Mali, du nord-ouest et centre du Nigéria, cette situation est en expansion sur l'ensemble des zones de ces pays. Selon ACLED, en octobre 2021, plus de 5.338 évènements violents (surtout des attaques perpétrées par des Groupes Armées Non Etatiques) ont été enregistrés depuis le début de l'année. Cela correspond à une hausse de 6% comparativement à la même période de 2020. Cette situation a occasionné des pertes en vies humaines, la destruction des moyens d'existence, le déplacement interne de près de 7,3 millions de personnes dans la région (on dénombre : 3 millions de PDI au Nigeria, 1,5 million au Burkina, 1,2 million au Mali, 1 million au Tchad, 565.000 au Niger et 72.000 en Mauritanie), la fermeture de plusieurs centres de santé et d'écoles dans les zones affectées et la surcharge sur ces structures dans les zones d'arrivées des personnes déplacées. Des attaques de groupes armés ont été enregistrées dans les pays côtiers (Côte d'ivoire, Benin, Togo), preuve de l'expansion de la situation.

L'impact de la pandémie à COVID-19 reste toujours perceptible avec le maintien de la baisse des transferts monétaires, la fermeture des frontières de plusieurs pays, ce qui affecte très négativement les Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les pays et perturbe les échanges transfrontaliers. La pandémie a également occasionné la hausse des prix des denrées de base et du fret au niveau international. Les prix des céréales, principalement du maïs, ont atteint des niveaux de hausse record dans la région. En cette période de récolte, les prix des denrées de base sont nettement au-dessus de leur valeur moyenne des 5 dernières années et de celle de l'année dernière.

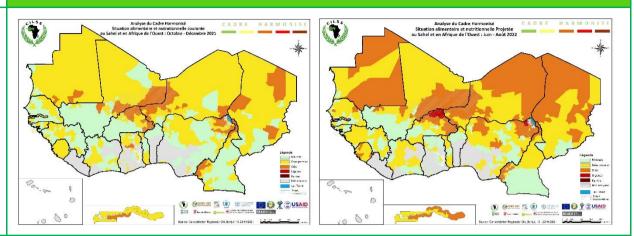
Au plan pastoral, la production de biomasse et les conditions d'abreuvement sont globalement satisfaisantes à cette période de l'année. Ceci a permis au bétail de recouvrer un état d'embonpoint relativement moyen. Toutefois, la production fourragère est en baisse dans les localités septentrionales de la bande sahélienne au Mali, au Niger, au Tchad et en Mauritanie où des départs précoces de transhumance sont déjà enregistrés. Une grande partie de la bande pastorale sahélienne reste malgré tout inaccessible à cause de l'insécurité. Par ailleurs, il faut rappeler que la transhumance transfrontalière entre les pays du Sahel et ceux du Golfe de Guinée est toujours confrontée aux restrictions en vigueur dans certains pays. Ainsi, les ménages pastoraux font cumulativement face à l'inaccessibilité aux pâturages et aux points d'eau, à la limitation des mouvements de transhumance, aux changements d'itinéraires, au pillage du bétail dans les zones d'insécurité, à la hausse des prix des céréales et des aliments à bétail et à la fermeture des marchés à bétail dans plusieurs localités à cause de l'insécurité. Ces facteurs expliquent l'imminence de la soudure pastorale plus précoce que d'habitude dans

La situation nutritionnelle s'est fortement dégradée dans la région surtout dans le Sahel Central et la zone du Liptako Gourma, conséquence notamment de la dégradation de la situation sécuritaire, de la fermeture de plusieurs centres de santé et l'interruption de la prise en charge nutritionnelle et de services essentiels de sante. Les prévalences de la malnutrition aiguë ont atteint des niveaux d'urgence dans plusieurs pays notamment au Mali dans les cercles de Tombouctou, de Koulikoro, de Kayes, de Taoudénit, et chez les personnes déplacées internes des régions de Ségou et Tombouctou, au Niger dans la région de Diffa, au Tchad dans les régions de Bahr Gazal, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Kanem et Wadi Fira et au Nigéria dans le nord de l'Etat de Yobé. Deux tiers des zones analysées ont des prévalences de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) supérieures au seuil critique de 10%, et le taux de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) dépasse le seuil d'alerte de 2% dans la majorité des pays.

Une légère détérioration de la situation nutritionnelle est également observée dans les zones urbaines en Sierra Léone (Western Area Urban, Western Area Slums) et au Burkina Faso dans la province de Kadiogo, où la prévalence de la MAG passe au-dessus du seuil de 10% par rapport à la même période de l'année passée. La forme sévère de la malnutrition aiguë a connu aussi une hausse dans les milieux urbains de ces 2 pays.



Cartes courantes et projetée





Principaux résultats de l'analyse

Nombre de zones analysées

Le cycle d'analyse d'octobre-novembre 2021 du Cadre Harmonisé a été conduit dans l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Cameroun, à l'exception de deux pays, le Cabo Verde et le Libéria, pour des raisons liées à l'indisponibilité de données ainsi que pour plusieurs zones au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, et pour 3 zones au nord-est du Nigéria. La couverture de l'analyse a augmenté au Nigeria avec l'inclusion de 5 nouveaux Etats (Abia, Cross River, Edo, Enugu et Lagos) totalisant 89 zones (LGAs) couvertes pour la première fois par une analyse. Ainsi, au total, 1020 zones (unités administratives) ont été analysées sur l'ensemble des 16 pays, comparé à 952 zones couvertes dans 16 pays lors du cycle d'octobre-novembre 2020.

Tableau 1 : Nombre de zones analysées par pays

	Octobre - Décembre 2021						Juin-août 2022					
Pays	Zones identifiées par phase						Zones identifiées par phase					
	# Areas	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	# Areas	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Benin	15	15	-	-	-	-	15	12	3	-	-	-
Burkina Faso	45	27	10	8	-	-	45	12	19	11	3	-
Côte d'Ivoire	23	14	9	-	-	-	23	8	15	-	-	-
Gambie	8	1	6	1	-	-	8	-	5	3	-	-
Ghana	60	22	34	4	-	-	60	51	9	-	-	-
Guinée	33	18	15	-	-	-	33	8	25	-	-	-
Guinée Bissau	8	4	4	-	-	-	8	6	2	-	-	-
Mali	56	38	12	6	-	-	56	27	17	12	-	-
Mauritanie	48	6	37	5	-	-	48	3	12	33	-	-
Niger	76	14	42	20	-	-	76	1	39	36	-	-
Nigeria	455	246	195	14	-	-	455	102	284	67	2	-
Sénégal	45	33	12	-	-	-	45	17	25	3	-	-
Sierra Leone	16	-	16	-	-	-	16	-	13	3	-	-
Tchad	69	22	41	6	-	-	69	36	12	21	-	-
Togo	5	2	3	-	-	-	5	1	4	-	-	-
Total SAO	962	462	436	64	-	-	962	284	484	189	5	-
Cameroun	58	22	24	12	-	-	58	29	18	11	-	-
Total SAO+CMR	1 020	484	460	76	-	-	1 020	313	502	200	5	-

En situation courante (octobre--décembre 2021), 76 des 1020 zones analysées sont classées en phase Crise (Phase 3), 447 en Sous Pression (Phase 2) et 484 en situation Minimale (Phase 1). Aucune zone n'est classée en Urgence (Phase 4) ou en

Catastrophe/Famine (Phase 5). La situation alimentaire et nutritionnelle va se dégrader dans la région pendant la période projetée (juin-août 2022), qui correspond à la période de soudure dans la majorité des pays de la région. Ainsi, sur les 1020 zones analysées, 5 zones seront en Urgence (Phase 4), 200 en Crise (Phase 3) et 502 en Sous Pression (Phase 2). Les 5 zones en Urgence (Phase 4) se trouvent au nord-est du Nigeria (2) et dans la région du Sahel au Burkina Faso (3). Comme pour la période courante, aucune zone n'est classée en Famine (Phase 5) pour la période projetée.



Estimation des populations par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

SITUATION COURANTE : octobre-décembre 2021

Au total 345,3 millions de personnes ont été analysées dans les 16 pays, parmi lesquelles plus de 26 millions de personnes sont classées en phase Crise ou pire (Phase 3 à 5) dans l'ensemble des 16 pays analysés. 12,9 millions se trouvent au Nigeria, 2,6 millions au Niger, 2,4 millions au Cameroun, 1,6 million au Burkina Faso, 1,2 million au Mali et 1,1 en Sierra Léone. En particulier, près de 815 000 personnes sont en situation d'Urgence (Phase 4), notamment au Nigéria (229 000), au Cameroun (157 000), au Niger (149 000) et au Burkina Faso (117 000). En revanche, aucune personne n'est estimée être en situation de Catastrophe (Phase 5). Par ailleurs, 71,7 millions de personnes sont Sous Pression (Phase 2) reparties dans tous les pays analysés. Le détail par pays est indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2: Estimation des populations par phase en situation courante: octobre - décembre 2021

Pays	Total population	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Total in Phase 3-5
Benin	2 058 663	1 829 171	223 338	6 154	-		6 154
Burkina Faso	21 880 805	16 419 719		1 529 104	116 835		1 645 939
Cote d'Ivoire	16 059 751	12 303 872	2 811 318	944 561	-		944 561
Gambie	2 455 839	1 848 291	495 572	111 976	-		111 976
Ghana	6 471 546	4 816 312	1 091 434	478 231	85 569	-	563 800
Guinée	11 165 931	8 818 860	1 782 612	564 458	-	-	564 458
Guinée Bissau	1 328 669	1 022 196	248 477	57 996	-	-	57 996
Mali	21 696 914	17 046 827	3 488 560	1 114 367	47 160		1 161 527
Mauritanie	4 372 039	3 131 407	892 364	340 348	7 920	-	348 268
Niger	24 933 140	16 562 594	5 792 162	2 429 802	148 583	-	2 578 384
Nigéria	159 253 322	111 339 485	34 977 255	12 707 875	228 708		12 936 583
Sénégal	17 257 945	14 285 323	2 668 515	304 107	-		304 107
Sierra Leone	8 605 845	4 706 414	2 828 147	1 071 284	-		1 071 284
Tchad	15 354 659	11 667 619	2 723 795	940 455	22 789	-	963 244
Togo	5 885 720	4 286 996	1 187 623	411 101	-	-	411 101
Total SAO	318 780 787	230 085 086	65 026 319	23 011 820	657 563		23 669 383
Cameroun	26 553 619	17 478 091	6 645 418	2 272 873	157 238		2 430 110
Total SAO+CMR	345 334 406	247 563 177	71 671 737	25 284 692	814 801		26 099 493

SITUATION PROJETÉE: Juin - Août 2022

Si aucune assistance n'est apportée, près de 35,8 millions de personnes (y compris le Cameroun) seront touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë de phase Crise ou pire (Phase 3 à 5) dans les 16 pays analysés pendant la période projetée (juin-août 2022). Ces chiffres élevés s'expliquent d'une part, par la détérioration des conditions alimentaires dans la région et d'autre part, par l'augmentation substantielle de la population analysée au Nigéria (159 millions contre 103 millions habituellement analysées). C'est pourquoi ce sont 18 millions des populations en phase 3 à pire qui se trouvent au Nigeria, 3,6 millions au Niger, 2,6 millions au Burkina Faso, 2,4 millions au Cameroun, 1,8 million au Mali, 1,7 million au Tchad et 1,5 million en Sierra Léone. En Mauritanie, plus de 15% de la population analysée sera en phase 3 ou pire. En particulier, 1,9 million de personnes seront en situation d'Urgence (Phase 4), notamment au Nigeria (619 000), au Burkina Faso (436 000), au Niger (300 000) au Cameroun (178 000), au Mali (157 000) et au Tchad (143 000). Aussi, environ 13 500 personnes seront en situation de Catastrophe (Phase 5) dans certaines parties inaccessibles de l'État de Borno, au nord-est du Nigeria. Par ailleurs, 88,5 millions de personnes seront Sous Pression (Phase 2). Le détail par pays est indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3 : Estimation des populations par phase en situation projetée : Juin-Août 2022

Pays	Total population	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Total in Phase 3-5
Benin	2 058 663	1 737 840	303 373	17 450	-	-	17 450
Burkina Faso	21 880 805	14 153 776	5 094 525	2 196 110	436 393	-	2 632 503
Cote d'Ivoire	16 059 751	12 103 666	3 089 274	866 812	-	-	866 812
Gambie	2 455 839	1 642 345	606 782	199 751	6 962	-	206 712
Ghana	6 471 546	5 428 309	766 759	266 381	10 097	-	276 478
Guinée	11 165 931	8 335 012	2 091 534	739 384	-	-	739 384
Guinée Bissau	1 328 669	1 066 356	221 623	40 689	-	-	40 689
Mali	21 696 914	15 444 742	4 411 105	1 684 507	156 560	-	1 841 067
Mauritanie	4 372 039	2 513 006	1 198 293	626 983	33 757	-	660 739
Niger	24 933 140	14 226 080	7 069 076	3 337 933	300 051	-	3 637 983
Nigéria	159 253 322	95 759 981	45 462 670	17 398 004	619 116	13 551	18 030 672
Sénégal	17 257 945	12 806 215	3 681 329	757 330	13 071	-	770 401
Sierra Leone	8 605 845	3 711 267	3 441 252	1 453 325	-	-	1 453 325
Tchad	15 354 659	9 979 878	3 637 535	1 593 833	143 412	-	1 737 246
Togo	5 885 720	4 004 615	1 399 163	481 942	-	-	481 942
Total SAO	318 780 787	202 913 090	82 474 293	31 660 433	1 719 420	13 551	33 393 404
Cameroun	26 553 619	17 878 588	6 291 162	2 206 250	177 619	-	2 383 869
Total SAO+CMR	345 334 406	220 791 679	88 765 455	33 866 683	1 897 039	13 551	35 777 273



Facteurs déterminants et limitants

DANGER ET VULNÉRABILITÉ

Différents facteurs expliquent une situation alimentaire et nutritionnelle détériorée pour les ménages de la région. Les principaux facteurs déterminants incluent la persistance et l'intensification de l'insécurité civile, les aléas climatiques (les déficits pluviométriques, les inondations) ayant des impacts négatifs sur la production agricole, les hausses de prix des produits alimentaires de base, les effets résiduels des mesures restrictives de gestion de la Covid-19 ainsi que les conditions économiques qui ne se sont pas globalement améliorées au cours de la période analysée.

La recrudescence des attaques des groupes armés, la multiplication des conflits, parfois violents, entre les communautés, continuent à entraîner d'importants déplacements de population surtout dans la zone des trois frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Au Sahel Central, les origines des incidents sécuritaires se multiplient : groupes armés non étatiques, milices d'autodéfense, bandits et forces de défense et de sécurité. Cette situation contribue à l'augmentation du nombre d'incidents et accentue le sentiment d'insécurité, rendant difficile, voire impossible le retour des personnes déplacées dans les zones d'où ils sont originaires. En même temps, la situation sécuritaire ne s'est que marginalement améliorée au Tchad, dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun et du nord-est du Nigeria. Dans le nord-ouest du Nigeria, la présence de bandits armés perpétue un climat d'insécurité, avec une augmentation des enlèvements et des demandes de rançons, qui perturbent les activités économiques.

Les déficits pluviométriques, des distributions erratiques des pluies au cours de la campagne 2021/2022 ont entraîné des phénomènes extrêmes (épisodes de sécheresses de plusieurs semaines consécutives ou inondations) avec des impacts négatifs sur les productions agricoles et les conditions pastorales. Des baisses de productions céréalières assez importantes sont attendues en Mauritanie, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad, et au centre du Mali. De la même manière, des déficits importants de productions fourragères dans le nord de la bande sahélienne ont été enregistrés et auront un fort impact sur la précocité des mouvements des troupeaux et la longueur de la soudure pastorale (attendue dès février ou mars dans les pays Sahéliens).

Alors que la situation économique en Sierra Leone, au Ghana et au Nigeria reste une préoccupation pour les acteurs de la région, des facteurs de crises majeures sont apparus au cours de l'année 2021. Il s'agit d'une part, de la hausse des prix des denrées alimentaires de base et d'autre part, des décisions politiques unilatérales et soudaines entraînant la hausse des coûts de transaction pour l'ensemble des acteurs des filières agricoles et d'élevage (fermeture de frontières, interruption des échanges). De la même manière, la multiplication des points de perception des taxes informelles et les tracasseries routières affectent les flux commerciaux transfrontaliers dans la région et à l'intérieur des pays.

FACTEURS LIMITANTS

Disponibilité

Les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2021/2022 font ressortir une production céréalière globale de l'ordre de 73,4 millions de Tonnes pour l'ensemble des pays de la région. Elle est déficitaire de -1,8% et en hausse de 3,2% respectivement par rapport à la campagne 2020/2021 et à la moyenne quinquennale. Le bilan céréalier provisoire reste déficitaire de l'ordre de -9,5 millions de Tonnes. Cette situation impacte négativement la disponibilité en denrées sur chez les ménages et sur les marchés locaux. Il est également noté que la production fourragère sur les pâturages naturels est globalement déficitaire en particulier en Mauritanie, au Niger, à l'ouest du Mali et, de manière générale, le long de la bande nord de la zone sahélienne.

La situation pastorale reste préoccupante du fait des déficits pluviométriques observés dans la bande sahélienne de la région. En effet, cette situation a eu un impact négatif sur la disponibilité de la biomasse et le remplissage des points d'eau notamment le centre et l'est de la Mauritanie, le centre et l'ouest du Mali et du Niger. Des mouvements de transhumance sont observés en partance vers les zones plus au sud à la recherche de meilleures conditions pastorales avec pour conséquence une pression sur les ressources pastorales. Si rien n'est fait, cette situation pourrait engendrer des tensions au niveau communautaire avec les populations hôtes dans les zones d'accueil habituelles.

Concernant, les principales productions de rente : l'arachide, le niébé, le sésame, soja, le coton, etc., les niveaux de production ont été d'environ 25,4 millions de Tonnes à l'échelle de la région sauf pour le coton et le sésame près en équilibre à la production de 2020/2021 et en augmentation de 9,1% par rapport à la moyenne quinquennale. Les autres productions sont estimées à 14,5 millions de Tonnes pour ce qui concerne le café, le Cacao, l'huile de palme, banane, soit une augmentation de 5,8% et 29,2% comparées respectivement à 2020/2021 et à la moyenne des cinq dernières années.

Accès

Les marchés ont été perturbés dans plusieurs zones de la région. En Sierra Leone, au Nigeria, au Ghana et en Guinée, les niveaux d'inflation restent importants et les prix élevés comparativement à la moyenne quinquennale à cause de la crise économique résultant de la dépréciation continue de leurs monnaies nationales par rapport au dollar américain.

Les prix des céréales locales sont restés supérieurs à la moyenne, mais ont fortement baissé par rapport au mois de septembre au Niger avec les récoltes et se sont stabilisés au Mali. Cependant, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Tchad, les prix sur plusieurs marchés ont maintenu une tendance haussière en octobre à cause de la persistance de la pression de la demande. Dans plusieurs pays côtiers (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin et Guinée), les prix du riz, du maïs et des tubercules locaux et importés sont supérieurs à la moyenne quinquennale en raison de la forte demande, des coûts de transaction élevés et de la dépréciation des monnaies locales.

Au Cameroun, les prix des denrées locales de base dans la région de l'Extrême-Nord sont orientés à la baisse suite aux récoltes et se rapprochent de leurs niveaux moyens. En revanche, dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest en proie à des conflits, l'épuisement plus rapide que d'habitude des stocks provenant de la récolte de la première campagne a fait grimper les prix au-dessus de la moyenne. Enfin, les prix des produits de grande consommation (ex : riz importé, huile alimentaire, lait en poudre, sucre, farine de blé) dans la région sont restés très élevés en raison de la hausse des coûts d'approvisionnement.

Utilisation

La situation nutritionnelle s'est dégradée par rapport à 2020, et reste préoccupante particulièrement dans les pays du Sahel et certaines zones de l'Etat de Yobe au nord-est du Nigeria. La prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint parfois le niveau d'urgence dans certaines zones au Burkina-Faso, en Mauritanie, au Mali (cercles de Tombouctou, de Koulikoro, de Kayes, de Taoudéni, et chez les personnes déplacées internes des régions de Ségou et Tombouctou), au Niger, au Tchad (Bahr Gazal, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Kanem et Wadi Fira) et au Nigéria (dans le nord de l'Etat de Yobé), etc. Parmi les facteurs déterminants de cette situation nutritionnelle, on note les conflits et crises sécuritaires, le coût d'une alimentation diversifiée et abordable qui reste élevée par rapport au pouvoir d'achat des ménages, le faible accès à l'eau potable, de même que les mauvaises pratiques alimentaires qui perdurent dans certaines zones.

Stabilité

Avec le recul de la pandémie de la Covid-19 qui perturbait considérablement les activités saisonnières des ménages l'année dernière, la situation sécuritaire et la saisonnalité restent les principaux facteurs affectant la stabilité alimentaire des populations de la région. L'accès aux aliments est perturbé au niveau des zones de conflits traditionnelles du Lac Tchad, du Liptako Gourma (zone des trois frontières entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali), au centre et au nord-ouest du Nigeria. La région continue d'enregistrer un nombre élevé de déplacés (près de 5 millions de PDI réparties entre le Burkina-Faso, le Niger, le Nigeria et le Mali).



Méthodologie et difficultés de l'analyse

Les présents résultats sont issus des analyses nationales qui se sont déroulées dans les pays du Golfe de Guinée en octobre 2021, au Cameroun, au Nigeria et dans les pays du Sahel en novembre 2021. Pour ce cycle, le Cabo Verde et le Liberia n'ont pas conduit d'analyse par manque de données adéquates. Il en est de même pour plusieurs zones au Bénin, en Côte d'Ivoire au Ghana et pour 3 LGAs de l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria. Les analyses nationales ont été menées par les cadres nationaux sous la facilitation des membres du Comité Technique Régional (CILSS, ACF, FAO, FEWS NET, FICR, IPC/GSU, OXFAM, PAM et Save the Children, WHO).

Les données utilisées dans les pays pour analyser les indicateurs de résultats sont essentiellement issues des enquêtes de sécurité alimentaire et de vulnérabilité :score de consommation alimentaire (SCA), score de diversité alimentaire des ménages (SDAM), indice réduit des stratégies de survie (rCSI), échelle de faim des ménages (HHS), indice des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME), des analyses d'économie des ménages - HEA (déficit de survie et déficit de protection des moyens d'existence), des enquêtes nutritionnelles (MAG - P/T ou PB) et des données de mortalité (TMM5, TBM). Les analyses ont été renforcées par la prise en compte des facteurs contributifs (rapports de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale ainsi que de suivi de la situation pastorale, prix des denrées, fonctionnement des marchés, insécurité, assistance, etc.) provenant des données collectées par les dispositifs d'informations nationaux et les partenaires membres des Cellules Nationales d'Analyse CH dans les pays.

Le protocole spécial pour les zones inaccessibles ou d'accès limité a été utilisé pour analyser certaines zones au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et au Nigeria.

L'échantillonnage de l'enquête de sécurité alimentaire au Mali, avec le prise en compte d'une strate de PDI a permis de faire une analyse spécifique des conditions de sécurité alimentaire de ce groupe de population.

Les analyses nationales ont été revues et validées par le Comité Technique Régional du CH lors de l'atelier de consolidation, tenu du 15 au 23 novembre 2021 à Banjul en Gambie. Ceci a permis de contrôler la qualité des analyses pays, d'assurer la cohérence des résultats consolidés au niveau régional et leur validation. Ont pris part à ces travaux en présentiel : les représentants techniques du CILSS, d'ACF, de la FAO, de la FICR, de l'IPC/GSU, du JRC-EC, du PAM, de Save the Children et en virtuel, ceux du FEWS NET et d'OXFAM.

Les principales difficultés rencontrées lors des analyses nationales et de la consolidation régionale sont relatives à :

- Une maîtrise encore insuffisante de la méthodologie et outils d'analyse du CH (convergence des preuves, analyses et estimations des populations) en particulier dans les pays du Golfe de Guinée;
- La non-réalisation des enquêtes sur la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ménages dans la plupart des pays du Golfe de Guinée;
- L'insuffisance des données de facteurs contributifs, notamment sur les prix dans certains pays;
- Les difficultés d'accès dans certaines zones, en particulier celles touchées par l'insécurité, qui limitent la couverture des enquêtes de sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- La mise à disposition tardive des données et preuves pour remplir la matrice intermédiaire à temps avant l'atelier national d'analyse;
- Une faible couverture des enquêtes sur la sécurité alimentaire et la Nutrition dans les zones à accès limité et inaccessibles du fait des difficultés d'accès aux populations de ces types de zones.



Recommandations pour actions

Au terme des analyses, les recommandations suivantes sont formulées :

A l'attention des Etats membres du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- 1. Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'urgence dans les délais pour apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle (phases 3 à 5) afin de sauver des vies humaines dans les pays concernés particulièrement ceux affectés par l'insécurité (Burkina, Mali, Niger, Nigeria, Tchad, Mauritanie, etc.);
- 2. Élaborer des plans de réponses en faveur des populations vulnérables (phase 2 et plus) pour protéger leurs moyens d'existence notamment ceux des ménages pastoraux qui ont subi les effets d'une soudure précoce caractérisée par un épuisement des ressources pastorales disponibles (biomasse et eau);
- 3. Faciliter l'accès aux humanitaires pour les interventions d'urgence dans les zones difficilement accessibles ;
- 4. Élaborer et mettre en œuvre le plan opérationnel de gestion de la transhumance transfrontalière pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs particulièrement dans les pays côtiers qui abritent les zones d'accueil des transhumants;

- Poursuivre et renforcer des actions de prévention (par la mise place des systèmes d'identification précoce des enfants malnutris);
- Mettre en place les facilités d'accès aux services essentiels de soins de santé primaires et de prise en charge de la malnutrition dans les zones à travers des plans de réponses actualisés;
- Poursuivre et renforcer la veille informationnelle sur les marchés et dans les zones à risques identifiées ;
- Renforcer la veille informationnelle sur les ennemis de cultures (CLA, criquets pèlerins etc.).

A l'attention du CILSS et ses partenaires du CT-CH:

- Poursuivre les actions de renforcement des capacités techniques des membres des Cellules Nationales d'Analyse du Cadre Harmonisé pour une meilleure appropriation de l'outil;
- 10. Poursuivre le renforcement des capacités des analystes nationaux dans la maîtrise de l'analyse de la malnutrition avec l'IPC nutrition;
- 11. Poursuivre et renforcer les capacités des systèmes nationaux d'information en matière de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 12. Appuyer les SAP dans la mise en place et le fonctionnement d'un mécanisme spécifique de collecte de données dans les zones inaccessibles ou à accès limité:
- 13. Poursuivre l'amélioration technique de l'outil CH notamment sur les tableaux d'analyse du Cadre Harmonisé, sur le seuillage des facteurs contributifs, sur les indicateurs supplémentaires sur le résultat EME etc.

A l'attention des partenaires techniques et financiers :

- 14. Appuyer les pays dans la mise en œuvre des interventions d'urgence et des plans nationaux de réponses en faveur des populations vulnérables identifiées;
- 15. Soutenir les efforts des pays dans la mise en place des systèmes fonctionnels d'informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens d'existence, les bonnes pratiques d'hygiène, de santé publique et d'accès à l'eau potable :
- 16. Appuyer le Comité Technique du Cadre Harmonisé dans le processus de développement et d'implémentation de l'outil dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest et au-delà.

Contacts

Baoua Issoufou

Expert Analyste en Cadre Harmonisé* Tél. (227) 20 31

53 16 / GSM : (227) 96 52 08 54

E-mail: Issoufou.baoua@cilss.int

Sy Martial Traoré

Expert Analyste en marché, chef DSAM

Tél. (227) 20 31 53 16 / GSM : (227) 97 15 78 82

E-mail: Martial.traore@cilss.int

Partenaires Techniques























Partenaires Financiers











